



### SOMMAIRE

#### A retenir

#### Stades phénologiques

#### Flavescence dorée

#### Mildiou

#### Ver de la grappe

#### Oïdium

#### Cicadelle verte

#### Prévision météo

#### Liens utiles

**ANIMATEUR FILIERE :** CRVI

**Structures partenaires :**

CA2B, domaine Casabianca,  
domaine Comte Peraldi,  
domaine Montemagni,  
domaine Orenge de Gaffory,  
Clos Landry, Clos d'Orléa,  
Terra Vecchia

**Directeur de publication :**

Joseph COLOMBANI  
Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse  
15 Avenue Jean Zuccarelli  
20200 BASTIA  
Tel : 04 95 32 84 40  
Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

**Crédit photo :** CRVI de Corse

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de l'Office  
National de l'Eau et des  
Milieux Aquatiques, par les  
crédits issus de la  
redevance pour pollutions  
diffuses attribués au  
financement du plan  
ÉCOPHYTO

### A retenir

**Mildiou :** généralisation des symptômes sur tous les secteurs de production

**Vers de la grappe :** une première génération discrète

- **Stades phénologiques**

De façon globale, la végétation est toujours au stade H, les boutons floraux sont nettement isolés.

Sur la Côte Orientale, le tout début de la floraison apparaît sur les cépages les plus précoces tels que Merlot, Chardonnay, Muscat, Pinot Noir ainsi que dans une moindre mesure sur Niellucciu. Les capuchons se détachent à la base et tombent. On observe nettement les étamines et le pistil à ce stade.

Il semble que le retard pris au débourrement, par rapport à l'an dernier, persiste (une semaine environ).



Figure 1 : début de stade I (floraison) sur chardonnay

### Maladie due à un organisme nuisible réglementé

- **Flavescence dorée**

Un périmètre de lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée de la vigne est défini par arrêté préfectoral pour la Haute Corse.

Deux nouveaux foyers de Flavescence dorée ont notamment été observés en 2012 sur les communes de Borgo et Poggio di Nazza.

La vigilance particulière est donc nécessaire vis à vis de cet organisme nuisible réglementé.

**En cas de suspicion, prévenir la DDCSPP (Haute-Corse : 04 95 58 50 50 / 04 95 58 51 32 - Corse du sud : 04 95 50 39 40 / 04 95 50 50 17) ou la FREDON (04 95 26 68 81), organisme délégué par la DRAAF pour l'épidémiosurveillance des Organismes Nuisibles Réglementés des végétaux.**

- **Mildiou**

On nous signale la présence de foyers de Mildiou, mais encore limités et sans gravité, dans quasiment toutes les régions de l'île.

*Sur le réseau de référence :*

- A Ajaccio, de nouvelles taches apparaissent sur Sciaccarellu (2% de feuilles) et sur Carignan (1% de feuilles). Finalement, 10% des ceps sont désormais concernés sur ces cépages ainsi que sur Vermentinu et sur Niellucciu.
- Ailleurs, pas de nouveaux foyers signalés.

*Hors réseau :*

Les symptômes sont maintenant fréquents, n'épargnent aucun cépage mais la maladie semble contenue dans la majorité des situations.

En revanche, on note une explosion des taches sur un témoin non traité (Merlot) à Aléria. Ces attaques risquent de continuer de façon accrue les jours à venir.

La pression reste très importante, de nouvelles contaminations ont été provoquées par les pluies de la mi-mai (20 à 30 mm) et dont les manifestations seront visibles la semaine prochaine et vraisemblablement nombreuses.

**Evaluation du risque** : élevé à très élevé



Figure 2 et 3 : symptôme sur Vermentinu : tache d'huile sur face supérieure et sporulation sur face inférieure

- **Vers de la grappe**

D'après la modélisation, l'apparition des premiers glomérules a eu lieu entre le 7 et le 14 mai selon le niveau de précocité de la région.

Désormais, l'attention doit donc porter sur la recherche et le dénombrement des glomérules pour avoir une indication du niveau d'attaque.

A ce jour, seules quelques larves isolées ont été signalées mais aucun glomérule n'est détecté, ce qui augure d'une première génération très discrète.

Le début du vol de 2<sup>ème</sup> génération devrait avoir lieu à partir de la fin de la première semaine de juin. Les dates seront précisées dans le prochain bulletin et les pièges sexuels seront donc à disposer durant la première semaine de juin.

**Evaluation du risque** : faible

- **Oïdium**

Au sein du réseau de référence, on nous informe sur Ajaccio de faibles attaques d'oïdium accompagnées d'une légère évolution des symptômes sur Sciaccarellu et Carignan (2 à 3 % des feuilles atteintes).

**Evaluation du risque** : moyen, étant donné les conditions climatiques actuelles peu favorables au développement du champignon, mais l'approche de la floraison implique une surveillance accrue sur les parcelles ou cépages sensibles.






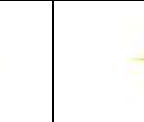












- **Cicadelle verte**

Considéré pendant longtemps comme un ravageur secondaire excepté dans la région de Patrimonio, cet insecte est en recrudescence depuis 2 ans dans le Sud de l'île, provoquant de nombreuses grillures sur le feuillage durant le mois d'août.

Hors réseau de référence, on note des populations de cicadelles en augmentation sur Niellucciu à Pianiccia (région d'Aléria).

→ Pour en savoir plus, cliquez sur le lien suivant : [fiche de reconnaissance au vignoble](#)

## PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 24 mai	Samedi 25 mai	Dimanche 26 mai	Lundi 27 mai	Mardi 28 mai	Mercredi 29 mai	Jeudi 30 mai	Vendredi 31 mai	Samedi 1er juin
<b>Haute Corse</b>									
	Vent d'Ouest à Sud-Ouest fort sur cap Corse et Balagne	Vent fort sur côte Ouest	Vent modéré ; hausse des températures	Hausse des températures	des	Fort vent d'Ouest			
<b>Corse du Sud</b>									
		Vent d'Ouest fort sur le Sud	Alternance averses et éclaircies	Légère remontée des températures		Alternance passages nuageux et éclaircies			

Pour la période du lundi 27 au jeudi 30, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5 ;

## LIENS UTILES

- En cas de suspicion de détection d'organismes nuisibles réglementés, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien : [http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. [http://www.cra-corse.fr/no\\_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html](http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html)
- Note technique vigne Gestion de la résistance 2013 : maladies de la vigne, mildiou, oïdium, pourriture grise. [Cliquez ici](#)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.